



Projet d'Aménagement et de Développement Durables



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AUBRAC CARLADEZ ET VIADENE

5 SEPTEMBRE 2019



Urbanismes
Espaces publics
Architectures



Atelier PALIMPSESTE

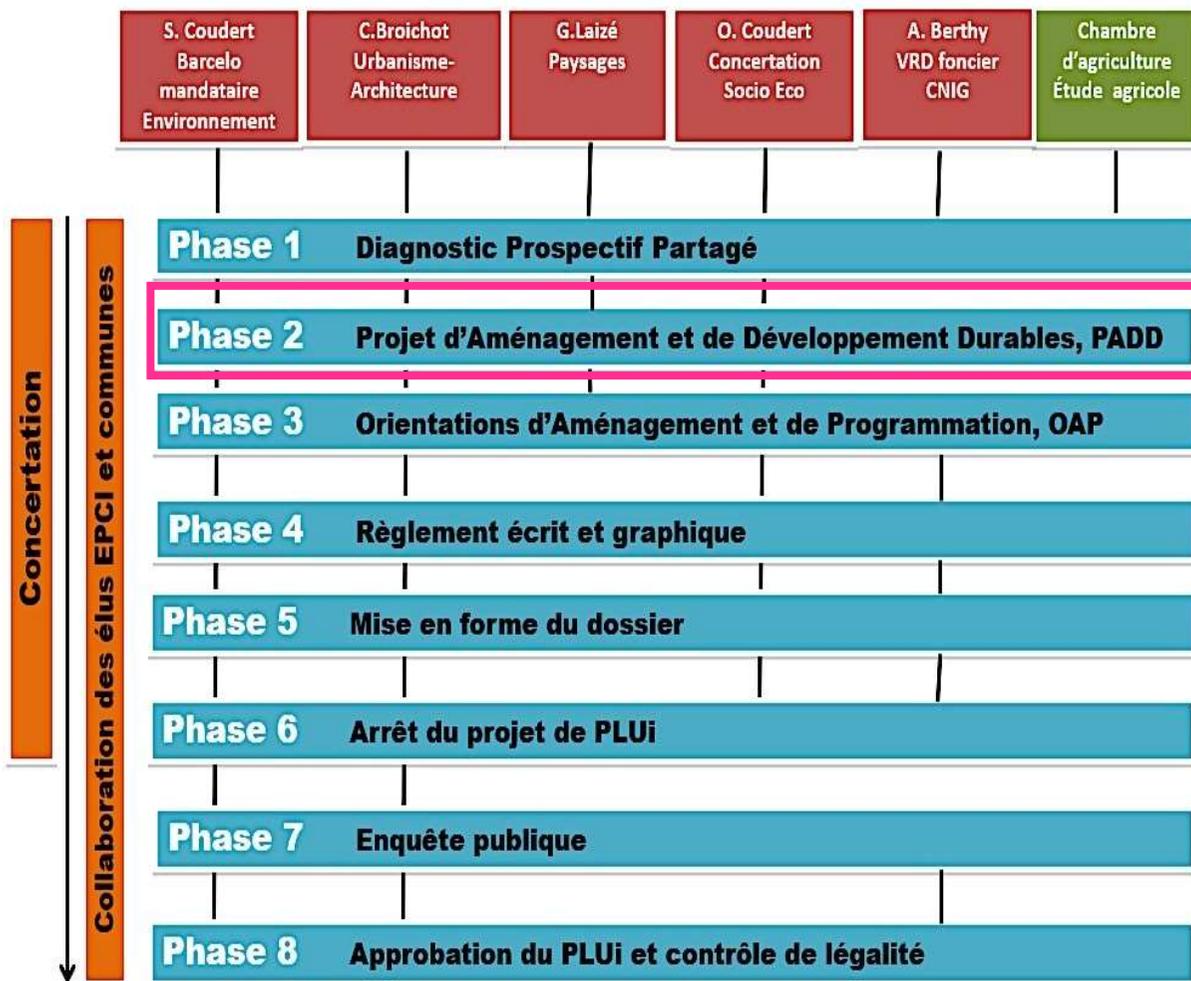
Guillaume Laizé



GETUDE
BUREAU D'ETUDES VRD



BREF RAPPEL DE LA DÉMARCHE



- PADD à débattre en CM et CC
- Avant le 31 décembre 2019
- Instaurer un sursis à statuer si besoin

Projet d'Aménagement et de Développement Durables :

- Document pivot pour l'élaboration du PLUi
- Projet politique du territoire, qui définit les orientations stratégiques retenues par les élus pour les années à venir
- A partir duquel sera décliné le règlement d'urbanisme pour le territoire

*Un document écrit et schématisé qui doit définir :
(L151-5 code de l'urbanisme)*

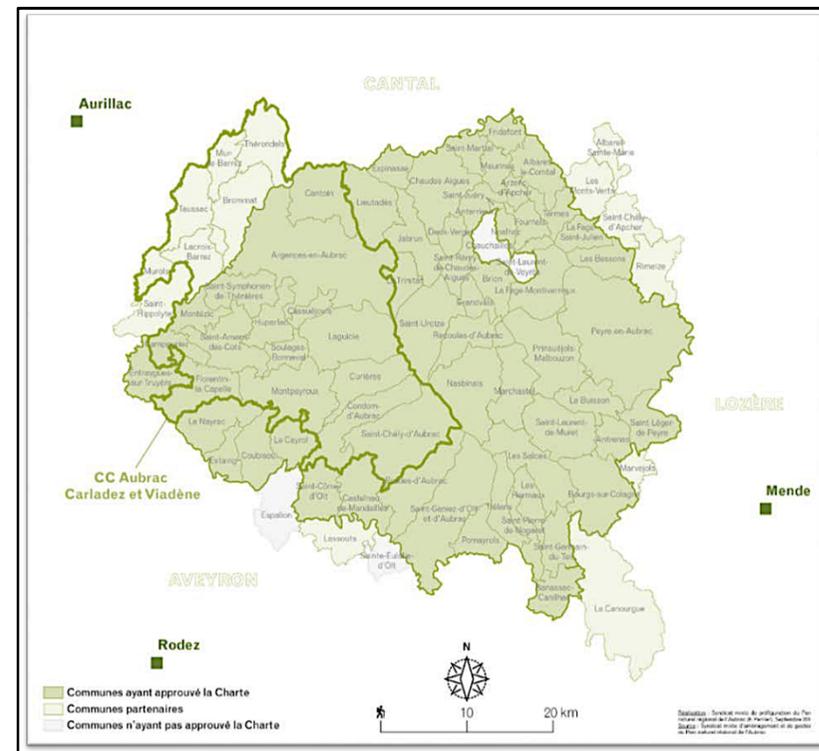
- « Les orientations générales des **politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques** »
- « Les orientations générales concernant **l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs** »
- « **Les objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain** » *une analyse statistique des besoins, en cohérence avec l'écriture du PADD*

LE CONTEXTE TERRITORIAL

Nouvelle intercommunalité (1/01/2017) : un nouveau périmètre de coopération pour un projet commun d'aménagement et de développement durables

Le PNR de l'Aubrac (classement 23/05/2018) : un espace de projet et de développement, des moyens en ingénierie

→ Le PADD devra être compatible avec la Charte du PNR



RAPPEL DES PRINCIPAUX OBJECTIFS FIXÉS PAR LA CC ACV

**Préserver les espaces
naturels agricoles et
forestiers**

**Promouvoir l'agriculture et
tourisme comme éléments
structurants**

**Développer une mobilité
efficace, mais économe**

**Dynamiser les centres
bourgs et la maîtrise de
l'urbanisation**

**Favoriser un habitat
économe en besoins
énergétiques et au service
de la mixité**

**Valoriser le patrimoine,
notamment le bâti**

**Installer une organisation
structurante des services
et des activités
économiques**

**S'appuyer sur les valeurs
paysagères, culturelles,
économiques et
historiques communes**

1 Partager les grandes lignes du diagnostic territorial et des enjeux pour l'Aubrac-Carladez-Viadène

→ *5 finalités pour un aménagement et un développement durables*

1- ÊTRE EN CAPACITÉ DE SATISFAIRE LES BESOINS DE TOUS

2- OFFRIR DES LIEUX A « HAUTE QUALITÉ » DE VIE

3- DISPOSER D'UN PARC DE LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS ET MOYENS DES HABITANTS

4- GÉRER ET VALORISER LES RESSOURCES

5- VALORISER L'AGRICULTURE ET CONFORTER LE TISSU ÉCONOMIQUE

2 Dessiner les premières orientations pour l'aménagement et le développement de l'Aubrac-Carladez-Viadène

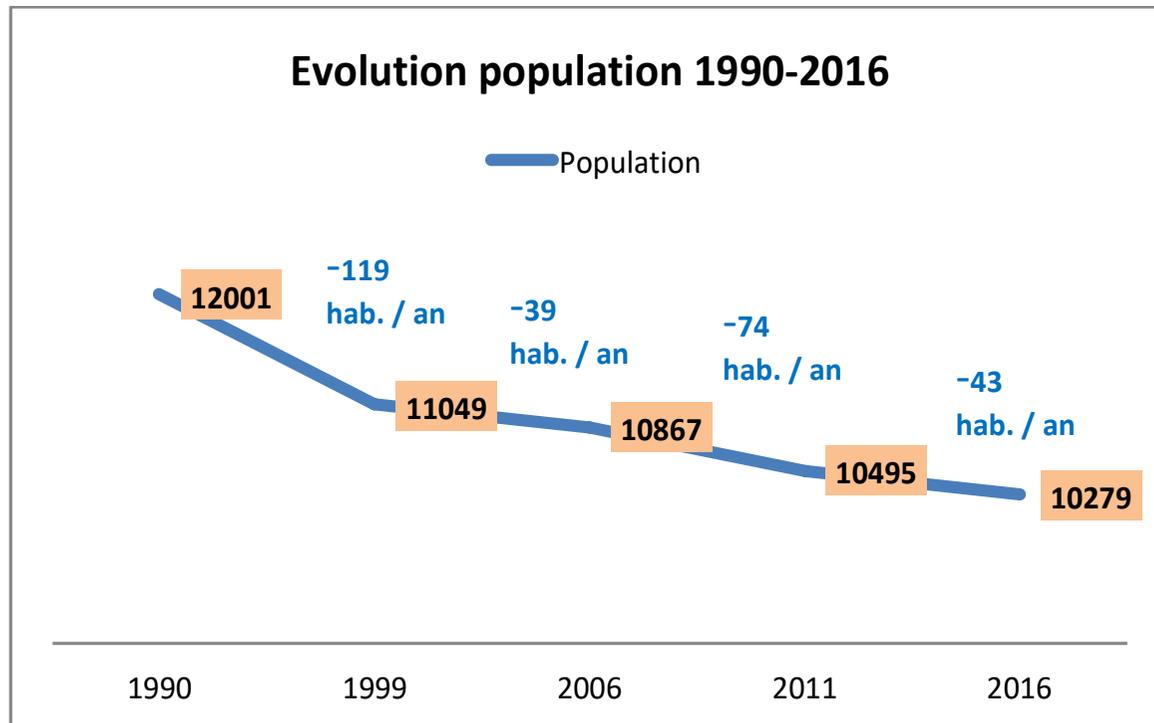


2. DIAGNOSTIC et ENJEUX



1- ÊTRE EN CAPACITÉ DE SATISFAIRE LES BESOINS DE TOUS

LA DÉPRISE DÉMOGRAPHIQUE : un point de situation



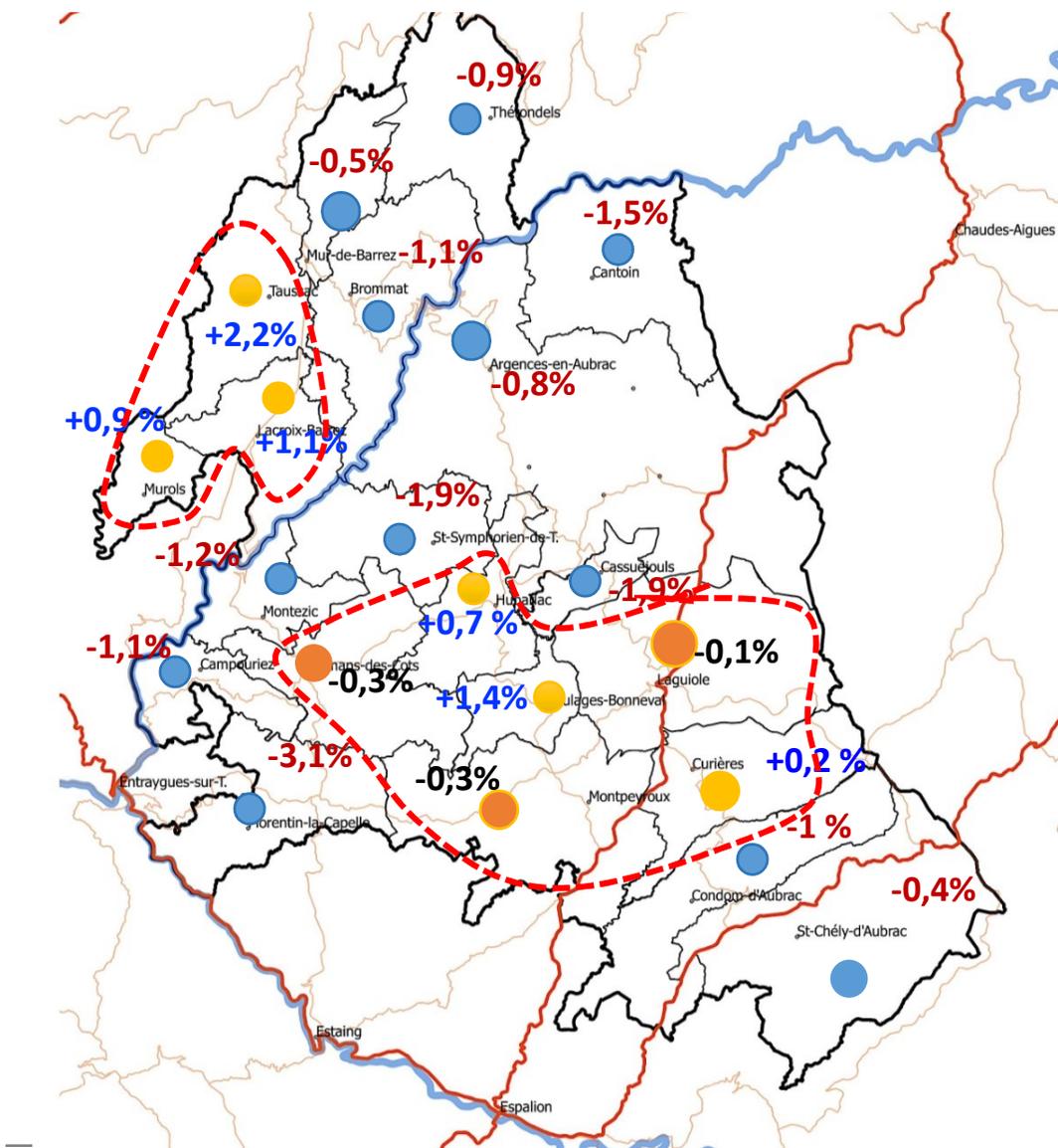
- Une déprise démographique
- Un accueil de nouveaux habitants encore insuffisant pour compenser le vieillissement

- La perte de population due au vieillissement est d'environ - **110** personnes par an
- L'accueil de population est d'environ + **70** habitants par an.

→ A rythme constant, à l'horizon de 2030, la population du territoire sera de **9 500 habitants, soit une perte d'environ - 700 habitants**

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Evolution annuelle de la population 2011-2016 en %



Evolution moyenne annuelle de la population

ACV : - 0,4 %

Aveyron : + 0,2 %

Entre 0 et -0,3% par an

Laguiole – Montpeyroux – Saint Amans des C
une relative stabilité démographique
Mais pour Laguiole une attractivité résidentielle fragile

Progression positive de la population

Les communes qui enregistrent une hausse de population :

- Position stratégique : axes routiers, proximité bourg centre,
- Politique de logement menée par la commune

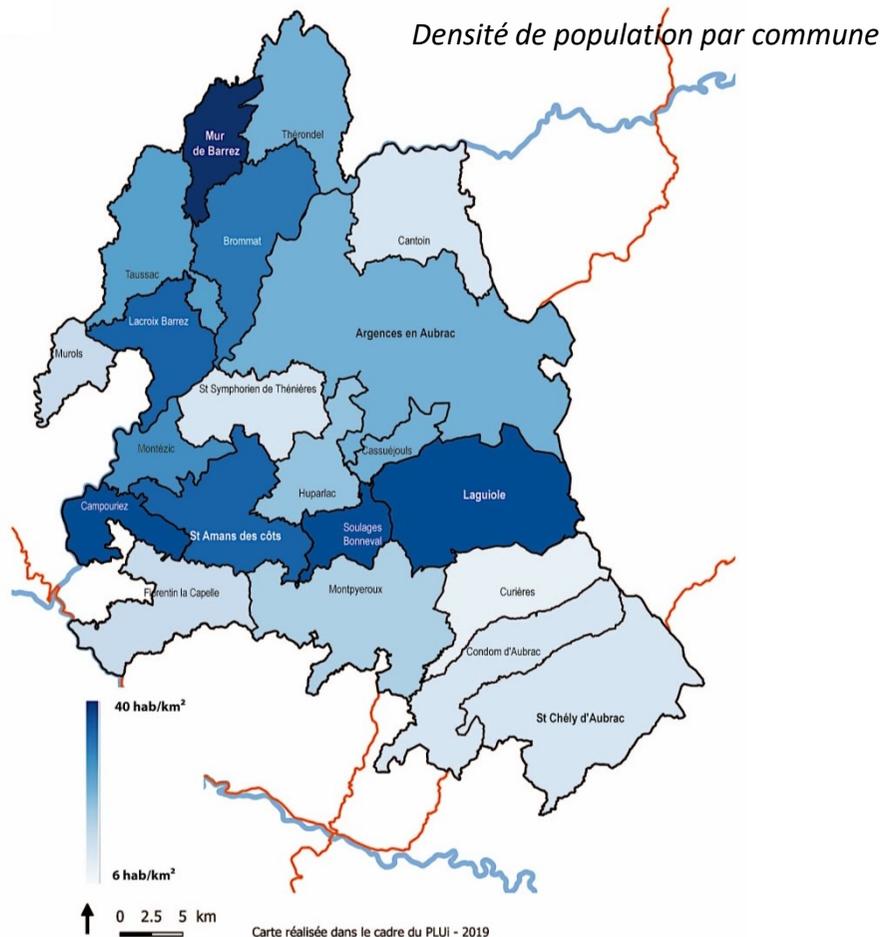
Perte de population > à - 0,4 %

Les communes qui enregistrent une baisse de population :

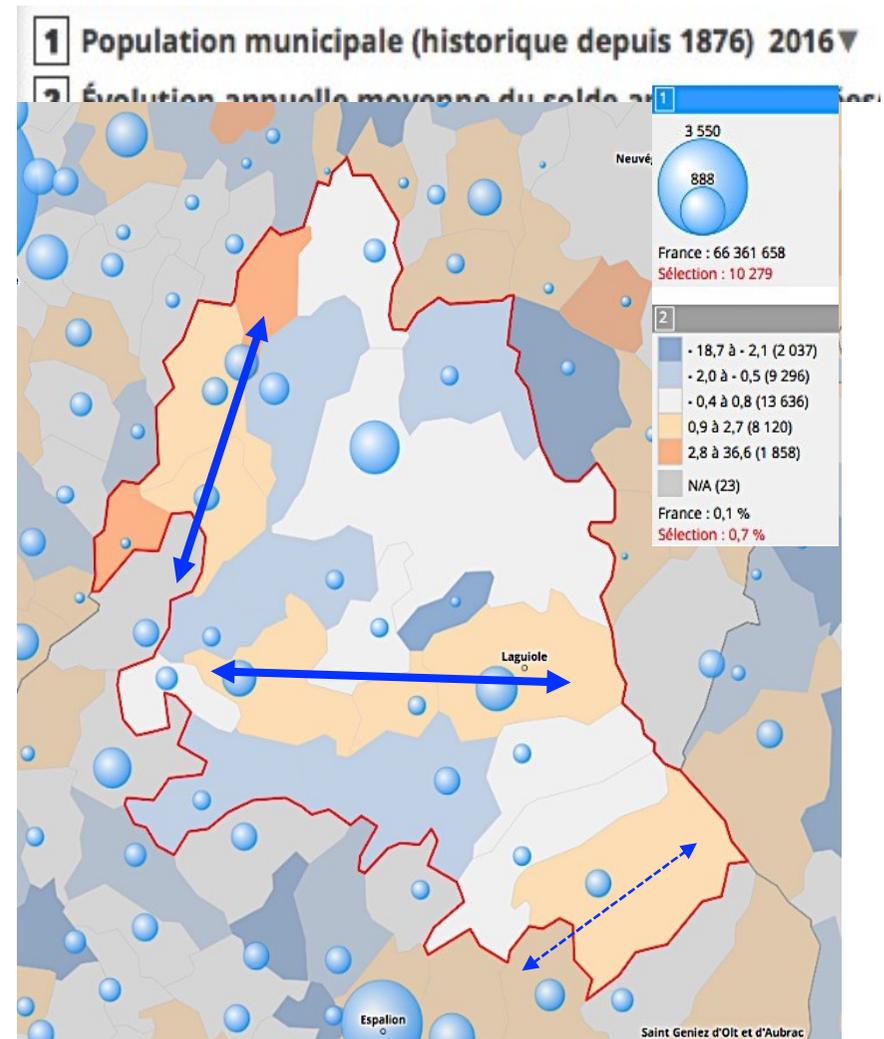
- Secteurs plus fragiles, situation reculée
- Les effets d'une déprise plus globale et parfois ancienne

1- ÊTRE EN CAPACITÉ DE SATISFAIRE LES BESOINS DE TOUS

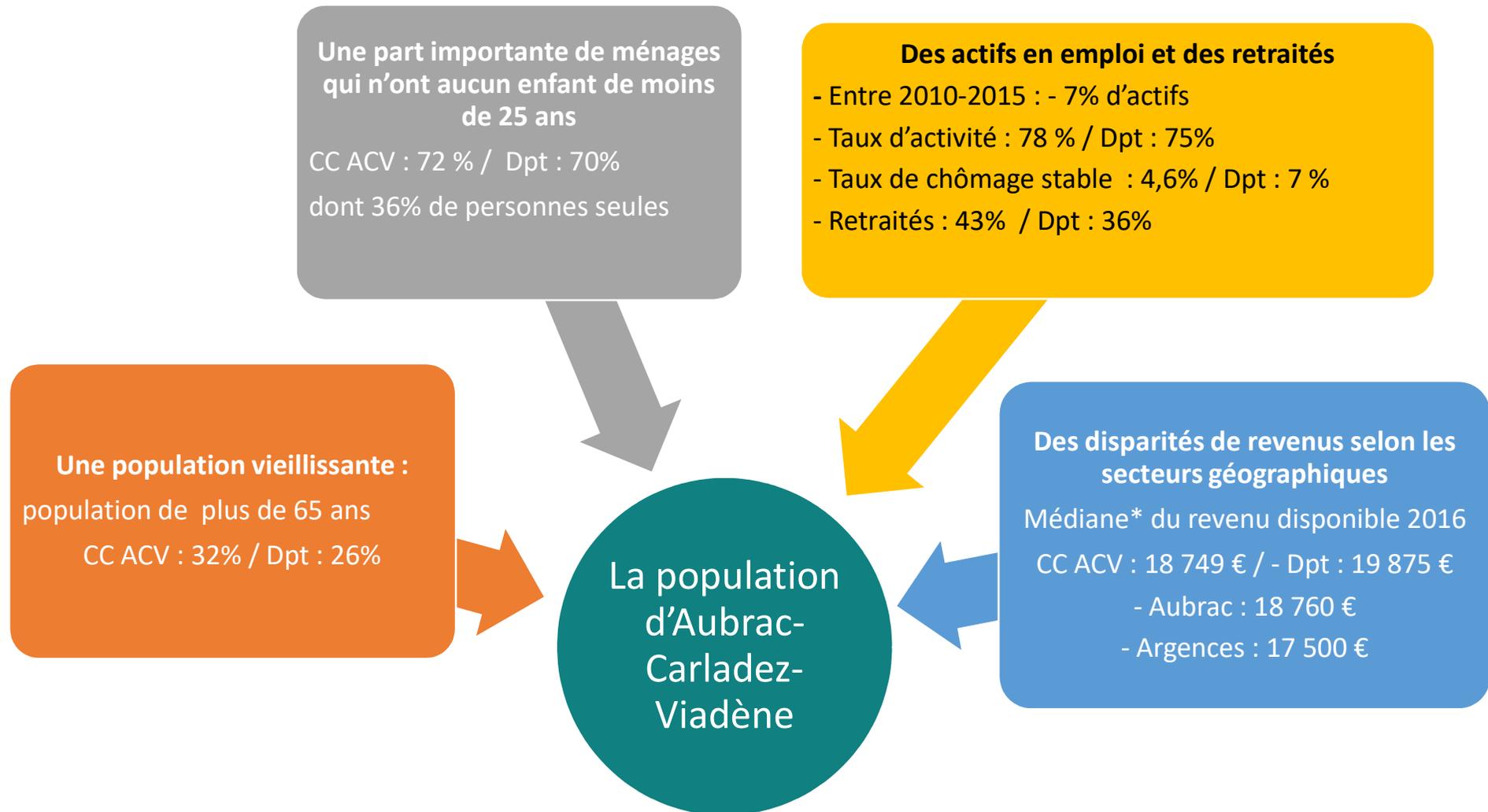
- CC ACV : 12 hab./km², Aveyron : 32 hab./km²
- Des situations contrastées : de 6 à 40 hab./km²
- 2 axes intérieurs où il est plus facile d'habiter ?



LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES : L'occupation de l'espace



LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES : Petit portrait de la population

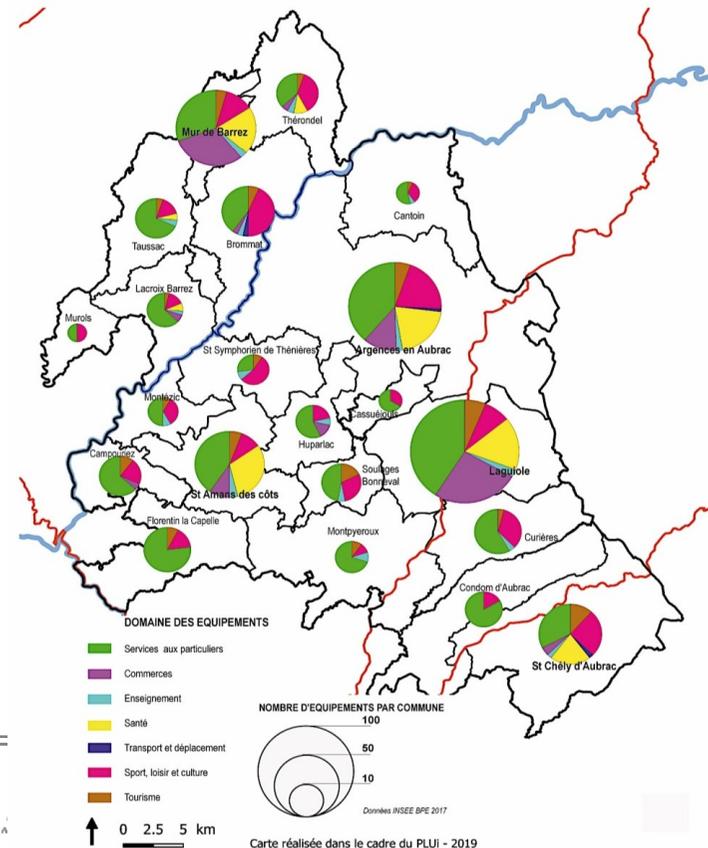
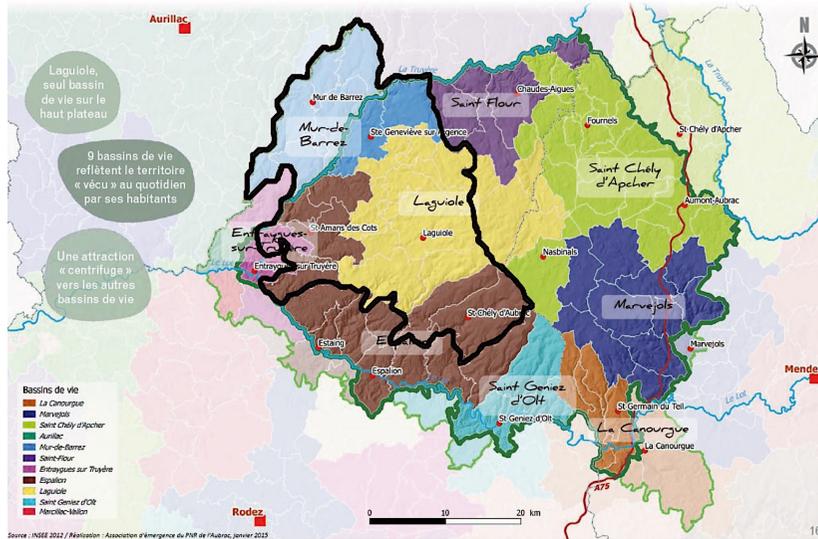


LES SERVICES ET ÉQUIPEMENTS

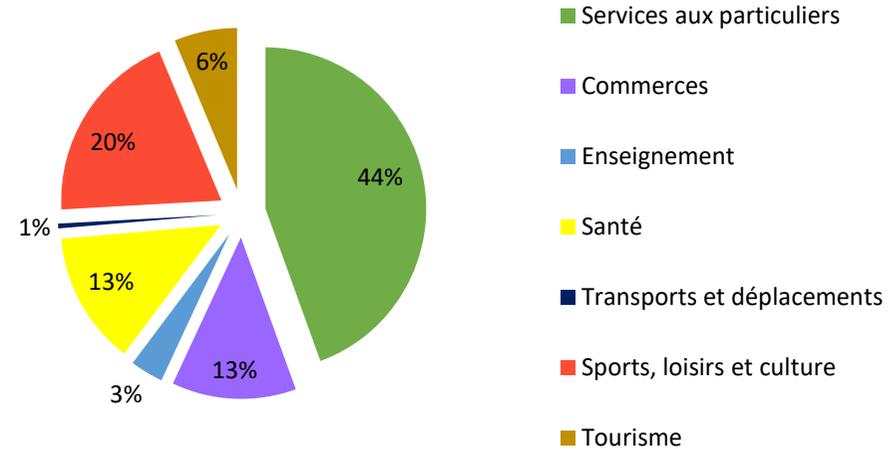
3 principaux bassins de vie :

- Laguiolle, un bassin de vie central
- Des franges qui vivent avec la vallée du Lot et Espalion
- Le bassin de vie de Mur-de-Barrez traversé par la Truyère

Une vie quotidienne qui s'organise dans l'ensemble autour des 4 principaux bourgs



Domaine des équipements



<p>ATOUTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un cadre de vie naturel de qualité et des villages préservés : l'Aubrac, une identité forte et reconnue - Un maillage de 4/5 bourgs-centres qui servent des petits bassins de vie - L'accueil de nouveaux habitants, avec 2 axes d'accueil plus dynamiques - Un territoire traversé, habité temporairement : touristes, saisonniers, nomadisme professionnel, - Des commerces et services de proximité qui existent encore dans certains villages, plus resserrés sur le Carladez, - Des réponses aux besoins de services, santé, soins, activités socio-culturelles avec déjà une approche coordonnée dans certains domaines (enfance, PIS, médiathèques...) - Un bon maillage scolaire avec la présence de 3 collèges et des écoles 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une représentation d'un territoire où la vie peut être « rude » (relief, climat, accès aux services et commerces...) - Une déprise démographique ancienne qui se poursuit, principalement due au vieillissement de la population - Un éloignement qui pèse, avec des dynamiques plus fragiles à l'intérieur du territoire, Argences et Viadène, - Une dynamique socio-culturelle moins soutenue sur le secteur de Laguiole (initiatives, tissu associatif et équipements) - Une faible proportion de ménages avec enfants, et une part importante de personnes vivant seules.
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une organisation territoriale qui se structure progressivement dans une vision d'ensemble avec une démarche « attractivité » engagée par la CC et des opérations « cœur de village », et « bourg centre » pour conforter les bassins de vie, - Une politique d'accueil à conforter avec la mobilisation de tous - Des aménagements et une (ré)appropriation des espaces publics pour affirmer l'hospitalité des lieux et donner à voir les aménités avec entre autres la valorisation du commerce ambulant - Tirer parti des expériences portées par les anciennes entités territoriales en matière de soutien à la dynamique socio-culturelle, et engager une démarche commune qui sert l'attractivité résidentielle du territoire - Valoriser les activités pleine nature pour « concurrencer » l'offre des territoires plus urbains 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un bassin scolaire fragile avec la fermeture récente de 2 écoles - Des commerces de proximité qui doivent faire face aux nouvelles pratiques des consommateurs - Des nouveaux habitants qui peinent à « s'ancrer » sur le territoire - Des risques liés aux barrages et pylônes électriques - Une démographie sans renouvellement assuré qui entraîne un délaissement du territoire à court terme.

Les enjeux pour l'ACV : ce qu'on peut perdre ou gagner demain

- Une **déprise démographique** qui se poursuit
- **Un équilibre territorial fragilisé**, avec l'affaiblissement des dynamiques du Nord et de l'intérieur du territoire (Nord Carladez, Argences et Viadène)
- **L'atténuation des effets de l'éloignement** : un cadre de vie en mesure de « concurrencer » la proximité des pôles urbains, de donner envie d'habiter et de vivre sur le territoire,
- **Le maintien de bourgs centres moteurs** pour l'accueil et la capacité à fixer les habitants,
- **Un maillage de services et d'équipements** portés dans une vision d'ensemble en lien avec les besoins des habitants

Les questions qui se posent...

- Comment enrayer la déprise démographique et avec quelles ambitions ?
- Qu'est ce qui permettrait d'atténuer l'effet d'éloignement et de donner envie d'habiter et de vivre sur le territoire ?
- Comment tirer parti des axes plus dynamiques et conforter l'accueil de nouveaux habitants, particulièrement au Nord et à l'intérieur du territoire ?
- Comment conforter le rôle des bourgs centres ?
- Quelles perspectives avec les démarches de revitalisation engagées ?
- Qu'est-ce qui permettrait d'améliorer les conditions de vie des habitants et de renforcer l'hospitalité de l'Aubrac-Carladez et Viadène ?
- Quels sont les besoins des habitants de demain en termes de services et équipements ?



2- OFFRIR DES LIEUX de « HAUTE QUALITÉ DE VIE »



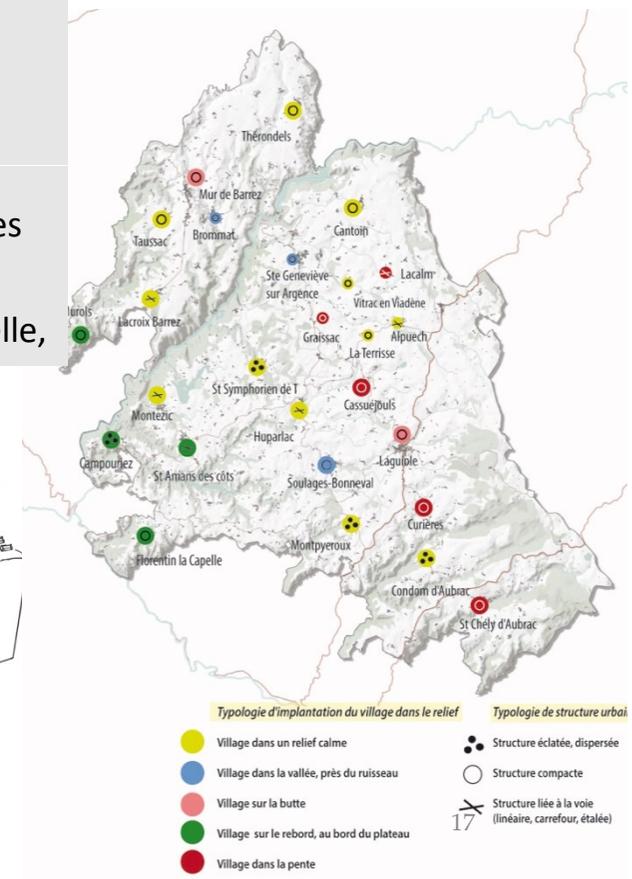
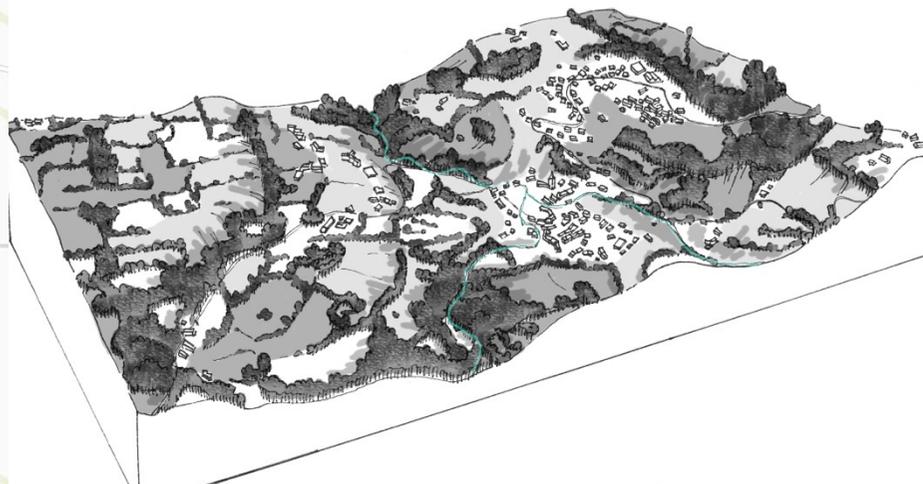
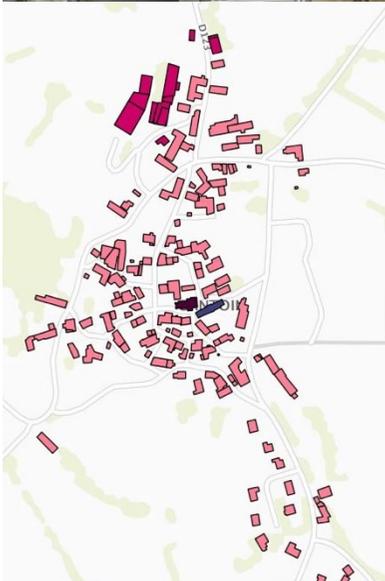
2- OFFRIR DES LIEUX de « HAUTE QUALITÉ DE VIE »



Des bourg et des village de qualité



- Des silhouettes de village de « caractère » inscrits dans le paysage et le relief,
- Peu de constructions neuves d'où une certaine qualité du paysage bâti,
- Des vues ouvertes sur le grand paysage des vallées et vallons
- Un territoire très tributaire de la voiture individuelle,



2- OFFRIR DES LIEUX de « HAUTE QUALITÉ DE VIE »



Des bourg et des village de qualité



- Un mitage « historique » lié à l'activité agricole et un étalement urbain « récent »
- De caractéristiques à préserver – chemins murets, etc.
- Traitement des espaces publics : actuellement peu d'efforts sur ce sujet.
- Des extensions de village en rupture – problème de composition et d'implantation
- Des entrées de bourg et de village à préserver.



Traitement des espaces publics : Actuellement peu d'efforts sur ce sujet.



L'architecture vers où aller ?



- Des matériaux locaux et un savoir faire particulier (Pierre, lauze, murets, etc.),
- Une certaine unité se dégage sur le territoire même avec 3 types de pierre différents,
- Des éléments d'architecture importants (toitures, pentes, hauteur de façade, volumétrie),
- Des réhabilitations et des extensions à soigner – A régler ?
- Des clôtures et limites à préserver et à imposer ?
- Des compositions à préserver.



L'architecture vers où aller ?

- Si évolution forte, risque de conflit / de rupture avec l'existant ?
- Un travail sur les transitions nécessaire : clôtures, haies, etc.
- Réhabilitations et extensions à soigner – A régler ?
- Des constructions neuves sur catalogue ou une recherche de nouveaux styles adaptés au territoire ... ?
- Une architecture banalisante, parfois peu adaptée au climat,
- Des matériaux et des couleurs de piètre qualité.



<p>ATOUTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Peu de constructions nouvelles, des villages qui ont gardé leur structure traditionnelle - Des réhabilitations qui contribuent à renouveler l'habitat à l'intérieur des villages - Un territoire producteur d'énergies renouvelables (hydraulique, solaire, méthanisation, bois..) 	<p>FAIBLESSES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des constructions récentes qui déprécient parfois la qualité des villages ou des bourgs à travers des productions de bâti souvent médiocre, - Des développements de villages ou de bourgs sous forme d'étalement qui contribuent à l'artificialisation des sols et peuvent dévaluer les entrées de villages, - Un habitat ancien ne répondant pas toujours aux aspirations actuelles, - Des espaces publics routiers, fortement occupés par le stationnement - Des bâtiments dans l'ensemble énergivores - Des distances importantes entre les villages et les services, et une dépendance à la voiture individuelle avec un effet de « captivité » - Un TAD qui ne répond pas toujours aux besoins de déplacements des habitants - Peu de pratiques et d'aires de covoiturage matérialisées - Disparités entre les communes liées aux retombées économiques des barrages
<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des possibilités de renouvellement des villages, par un engagement fort sur la rénovation des bâtis vacants - La charte forestière - Un PTECA engagé avec le PNR. Objectif : positionner le territoire comme un territoire innovant et autonome qui associe EnR locales, sobriété et performance - Des initiatives de mobilités nouvelles et partagées, une volonté de trouver des solutions adaptées aux besoins des habitants - Ressource financière liée à la production d'énergie 	<p>MENACES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bourgs qui évoluent avec des risques d'étalement « urbain », de mitage à contenir, de perte de cohésion du tissu bâti et d'identité villageoise - Les difficultés d'intégration des futurs bâtiments agricoles de plus en plus volumineux - Un coût de l'énergie qui pèse de plus en plus sur le budget des ménages, une contradiction criante avec le volume d'énergie produit sur ce territoire mais exporté

Les enjeux pour l'ACV : ce qu'on peut perdre ou gagner demain

- La beauté des villages inscrits dans le territoire et le « grand paysage »
- L'adaptation des villages et de l'habitat aux modes de vie actuels (accessibilité, lumière, confort, jardin ...)
- Des espaces publics de qualité - à l'image des espaces naturels du territoire – assumant la ruralité
- Un positionnement comme territoire producteur, mais aussi économe en énergie : un levier de développement et d'attractivité pour demain.
- Le développement d'une précarité et d'un isolement face aux déplacements du fait des contraintes en termes de temps et de budget

Les questions

• Les bourgs et les villages :

- Comment faire évoluer les villages et les adapter aux modes de vie actuels ?
- Où faut-il développer de l'habitat demain ?
 - A l'échelle du territoire : Un petit peu partout ? Ou sur certaines communes, plus que sur d'autres ?
 - A l'échelle des communes : à l'intérieur des bourgs et des villages ? en extension ? Ou en création d'éco-hameaux? Avec quel type d'habitat ?
- Comment aménager et entretenir un cadre de vie de qualité ?

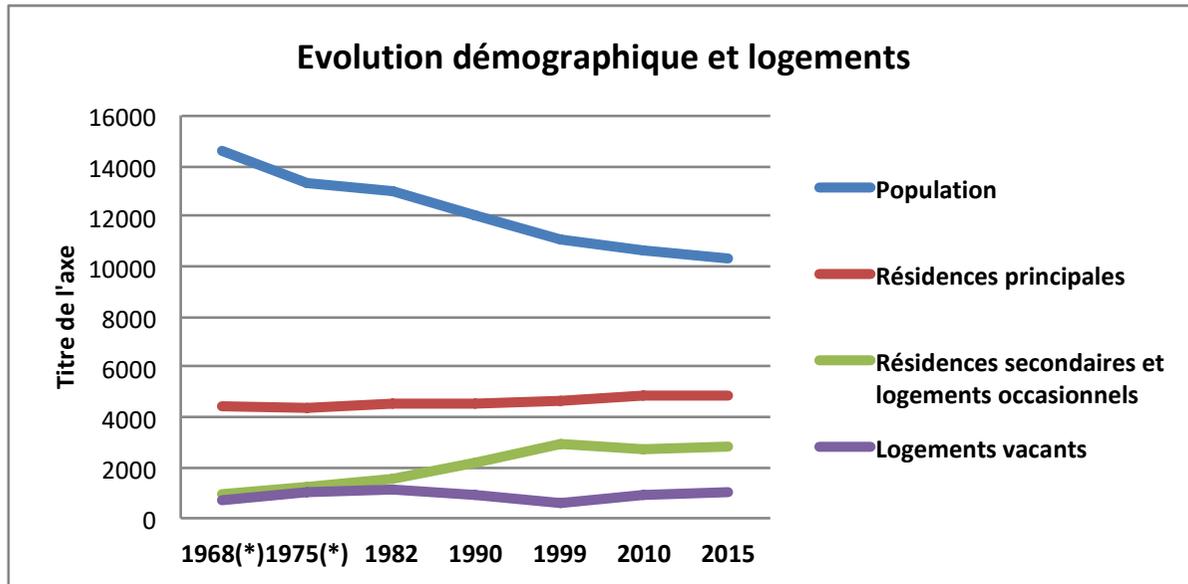
• Déplacements et consommation énergétique

- Comment encourager les pratiques alternatives à la voiture individuelle ? Quels sont les aménagements nécessaires ?
- Comment s'afficher comme un territoire « performant » en lien avec les grands enjeux liés à la consommation énergétique et au réchauffement climatique ?

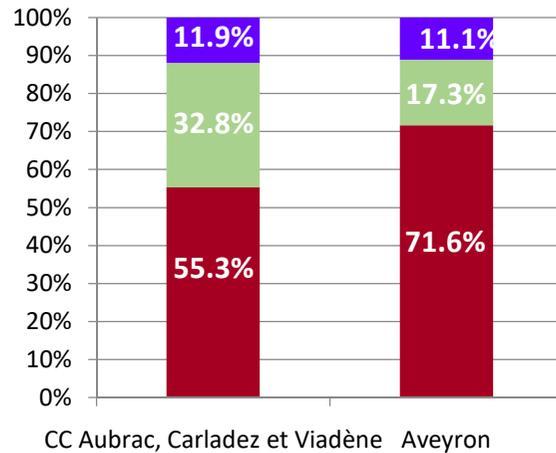


3- DISPOSER D'UN PARC DE LOGEMENTS ADAPTÉS AUX BESOINS ET MOYENS DES HABITANTS

Une part importante de logements secondaires et occasionnels

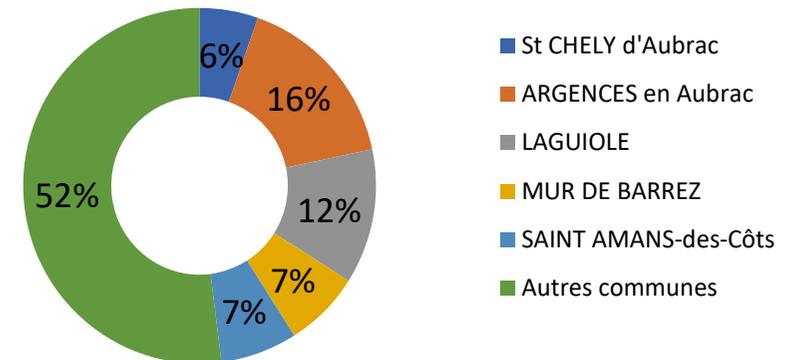


- Résidences principales →
- Résidences secondaires ↗
- Logements vacants ↗



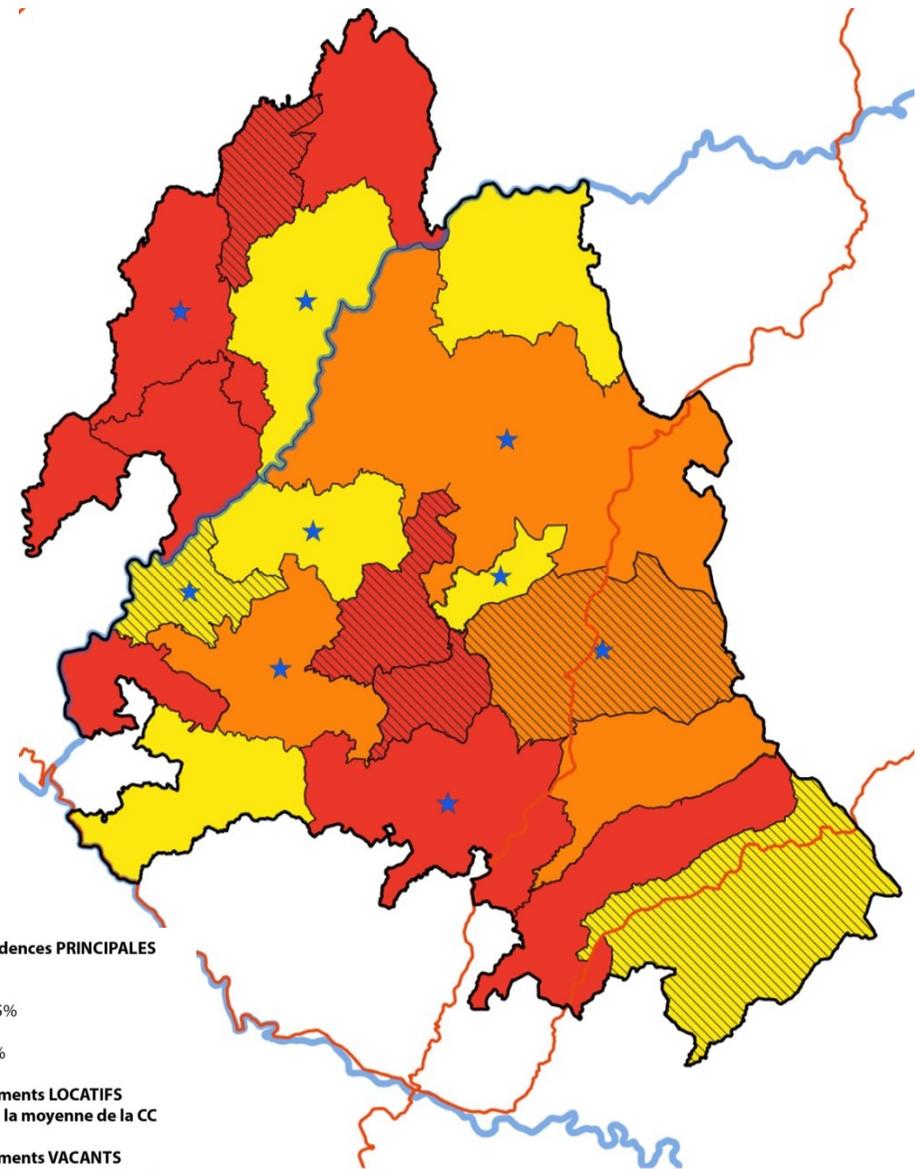
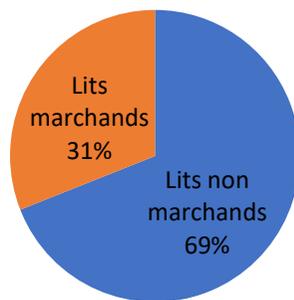
- Logements vacants
- Résid. secondaires et log. occasionnels
- Résidences principales

Répartition des logements par commune - 2015



Peu de locatifs à l'année pour accueillir de nouveaux ménages

- **Une part de locatifs** nettement inférieure à la moyenne départementale
 - CCACV : 18.8% ; Aveyron : 28.1%
 - Entre 2010 et 2015 : perte de locatifs
CCACV : -4.2% ; Aveyron : + 3.7 %
- **Une part de résidences secondaires** quasiment 2 fois plus importante que celle du département
- **Résidences secondaires et touristiques** contribuent fortement à la dynamique économique du territoire :
→ 189 lits pour 100 habitants
- **La part de logements vacants** est en progression depuis 20 ans
CCACV : 11.9% ; Aveyron : 11,1%,
soit environ 1 000 logements



0 2,5 5 km

Carte réalisée dans le cadre du PLUi - 2019

Vers quels types de logement demain ?



VENTE

Prix moyen : 1 229€ /m² (Aveyron 1 191€/m²)

Ecart important entre :

- Mur de Barrez : 506€/m²

- Laguiole : 2 900€/m²

Données de seloger.com – Mai 2019

Sur les 12 derniers mois, 300 ventes dont 2/3 sur Laguiole et Argences-en-Aubrac

LOCATION

Prix moyen de 8.4€/m² (Aveyron : 8.6€/m²).

Offre locative restreinte, essentiellement des appartements, petite surface

Des logements énergivores

En 2008, on estime que plus de 25% des ménages sont en précarité énergétique

Un territoire mobilisé

Diverses initiatives portées par les communes pour faciliter l'accès au logement et diversifier l'offre

Une étude pour un OPAH en cours

ATOUTS

- Des communes engagées dans la production de logements - territoire qui abrite des expériences diversifiées (logement communaux, spécifiques, etc.).
- Une bonne expérience du parc social (Soulages Bonneval)
- Toutes les communes disposent d'une offre locative – sociale par ses niveaux de loyer,
- Mais avec des besoins importants de rénovation,
- Un potentiel de logements anciens à reconquérir,
- Un réseau d'artisans locaux et des savoir faire,
- Un patrimoine entretenu notamment par les résidents secondaires, et pour le tourisme,

FAIBLESSES

- Des liens avec Paris qui se distendent, des volets clos qui s'installent ...
- Une offre locative souvent de piètre qualité ou peu adaptée à la demande
- Des logements à la vente nécessitant des investissements très lourds
- Une problématique de succession (indivisions..) bloquant des transactions ...
- Très peu de logements sociaux « labellisés » et une offre communale disparate.
- Des difficultés d'accès au logement pour une partie de la population : coût des loyers entre autres sur Laguiole, accès aux prêts bancaires, coûts de la rénovation ...
- Manque d'ingénierie au service des élus pour porter des projets de logements

OPPORTUNITES

- Des démarches de revitalisation des centres bourgs,
- Vers la mise en place d'un OPAH ...,
- Installer des dispositifs d'incitation à la production de logement de qualité pour des habitants « à l'année » (ADEME, Régions) Plateforme de rénovation énergétique, etc.
- Réfléchir à un dispositif contre logements vides
- Réflexion sur le potentiel de logements touristiques

MENACES

- Un taux de vacance préoccupant qui peut encore augmenter ... un parc qui se dégrade
- Des infrastructures touristiques vieillissantes et des logements vides ... risque de friche
- Du bâti immobilisé pour l'activité touristique quelques semaines dans l'année,
- Une concurrence entre logement occasionnels et touristiques et logements locatifs à l'année.

Les enjeux pour l'ACV : ce qu'on peut perdre ou gagner demain

- L'adaptation du logement aux modes de vie actuels,
- Un accompagnement dans la rénovation ou la construction de logements de qualité (technique et architectural),
- Une offre de logements diversifiée pour permettre des parcours résidentiels complets : logements passerelles, logements adaptés aux personnes âgées, handicapées avant l'EHPAD, locatifs adaptés aux familles, etc.,
- Amélioration des logements : Rénovation énergétique, préservation des patrimoines, ...
- Faciliter l'accès aux logements (locatif, accession, colocations, etc.),
- Une nouvelle vie pour le bâti vacant et les résidences secondaires délaissées,

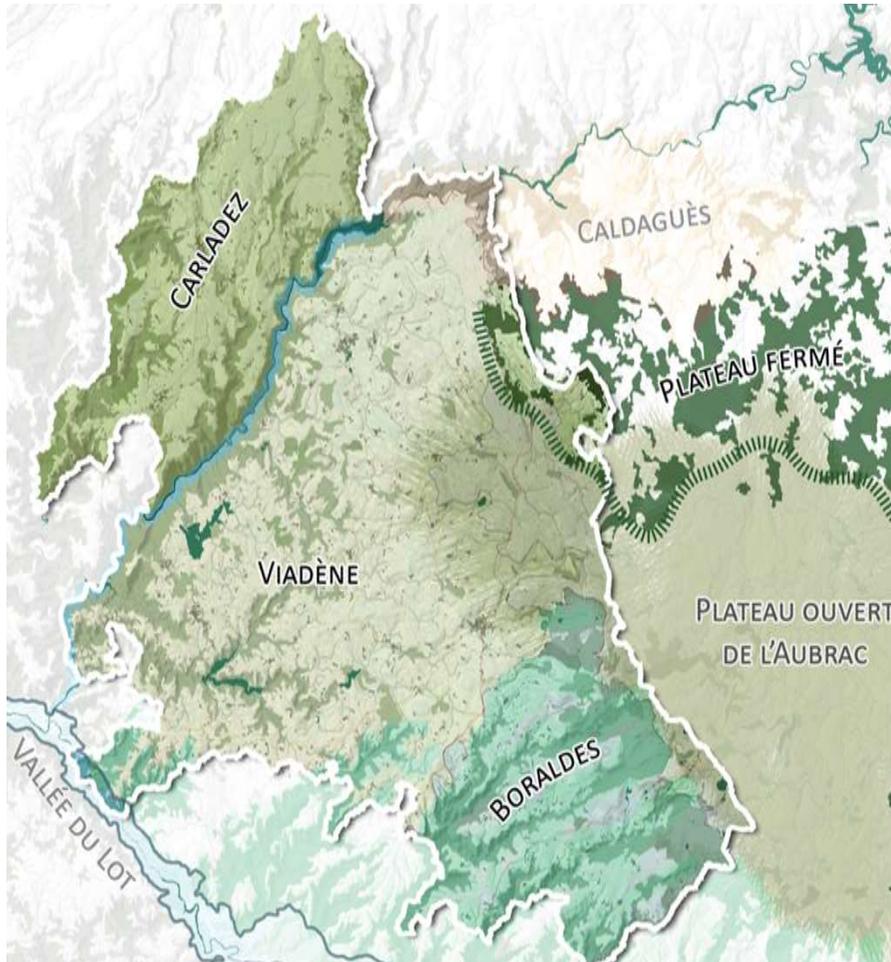
Les questions

- Faut-il développer du logement ? Et où en priorité ?
- Favoriser la réhabilitation, les extensions ou la construction neuve ?
- Comment permettre aux habitants de vivre à tout âge sur le territoire, y compris avec de petits budgets ?
- Comment réinvestir les grandes bâtisses vacantes ?
- Comment dynamiser l'évolution du marché immobilier ? Maisons vides, indivisions bloquées, refus de d'entretien, de vente, etc.
- Comment avoir une offre en adéquation avec les budgets des ménages du territoire ?
- Comment faire en sorte que les résidences secondaires ou les infrastructures touristiques soient plus habitées ?



Tables : 2- Logements

Les paysages



Des paysages d'une grande diversité de la vallée à la moyenne montagne qui forgent l'identité et la renommée du territoire

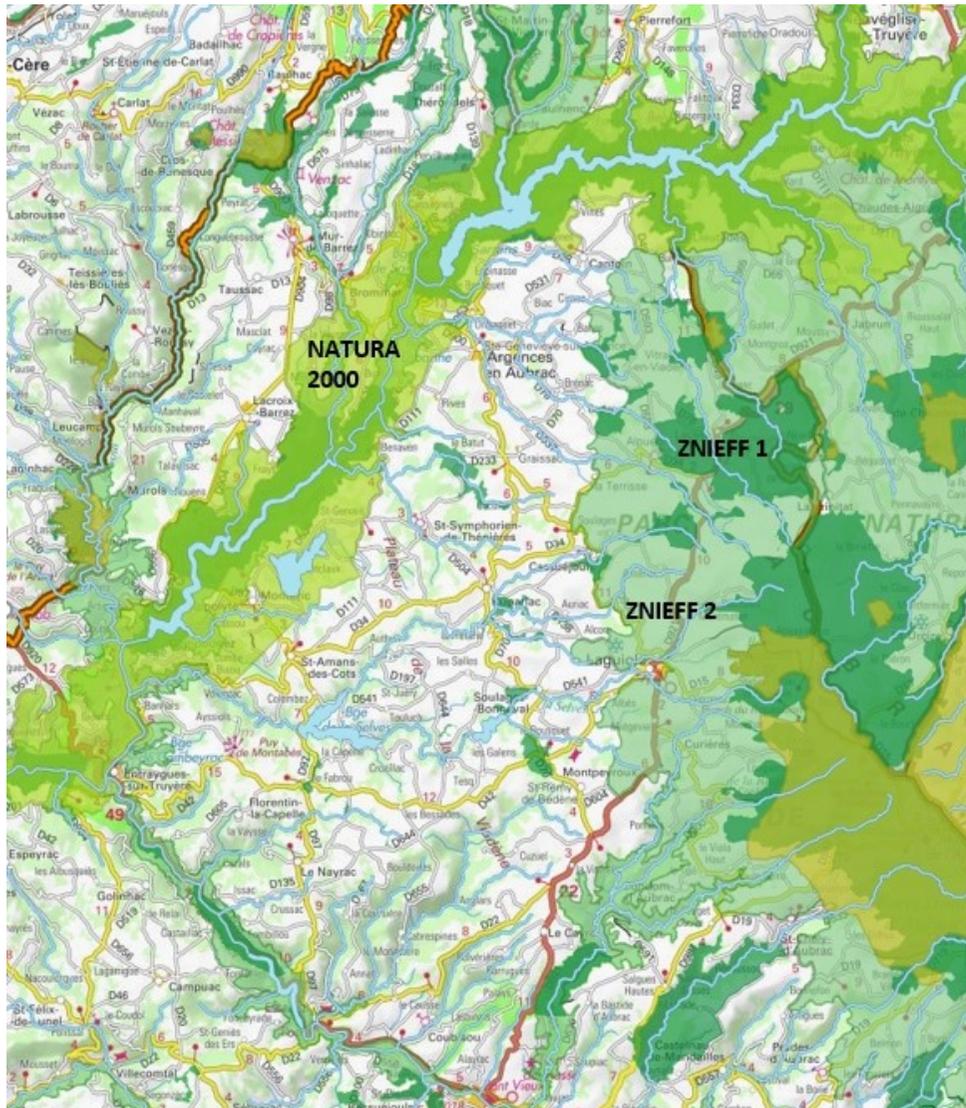
Avec des paysages emblématiques du plateau ouvert de l'Aubrac
Le plateau de la Viadène à l'interface et le plus vaste
Le Carladez très bocagé
Les Boraldes plus boisées et difficile d'accès

Des paysages construits par l'homme qui continuent d'évoluer
-La Vallée de la Truyère en « paysage de l'Énergie »
-Des paysages de terrasses à l'abandon

Une interaction forte entre patrimoines paysager/naturel /agricole et bâti sur ce territoire rural

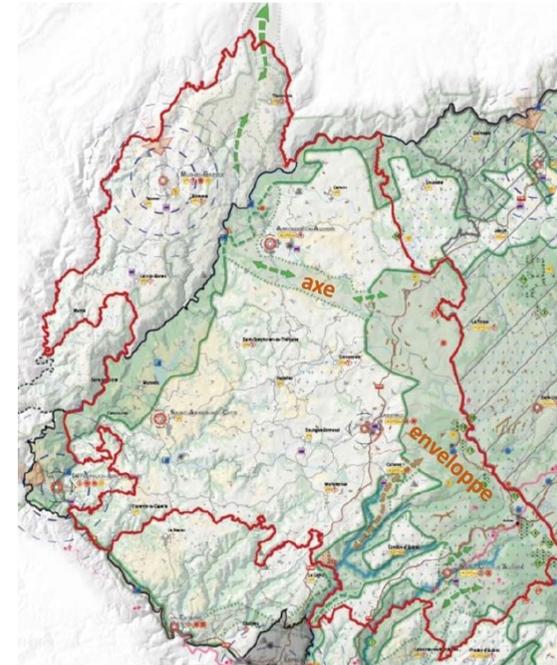


La biodiversité

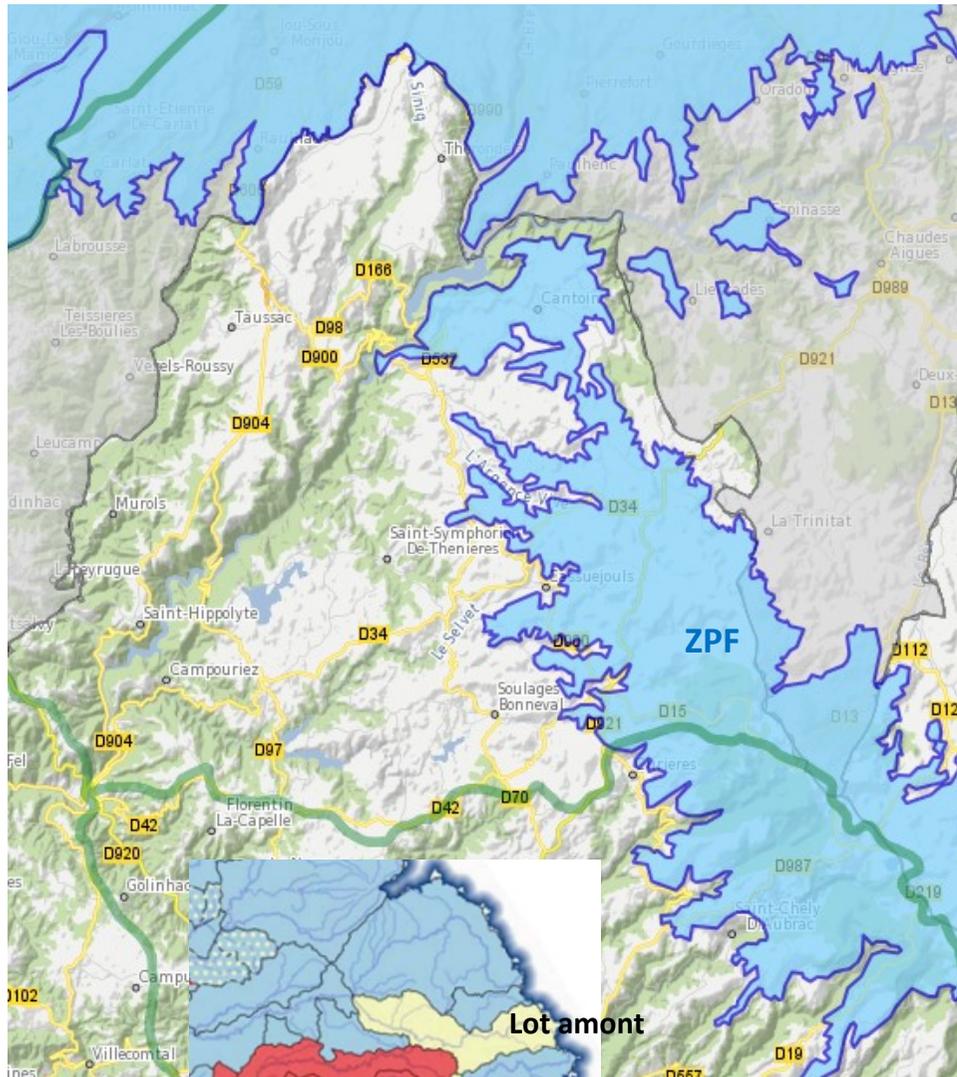


- Une biodiversité remarquable
Reconnue jusqu'au niveau européen
Qui a participé au label PNR
- Armature de la Trame Verte et Bleue
Résultats de l'activité agropastorale extensive
de la présence de l'eau et de la forêt

Armature à intégrer dans l'aménagement du territoire
pour continuer à concilier milieux naturels, services
rendus par les écosystèmes et activités



Extrait PAC du PNR
Plan du Parc



2 bassins versants important à enjeu :
national / Truyère et départemental / Lot amont

Satisfaire les besoins en eau en quantité et en qualité
pour les activités et les milieux aquatiques sur le territoire

La qualité :

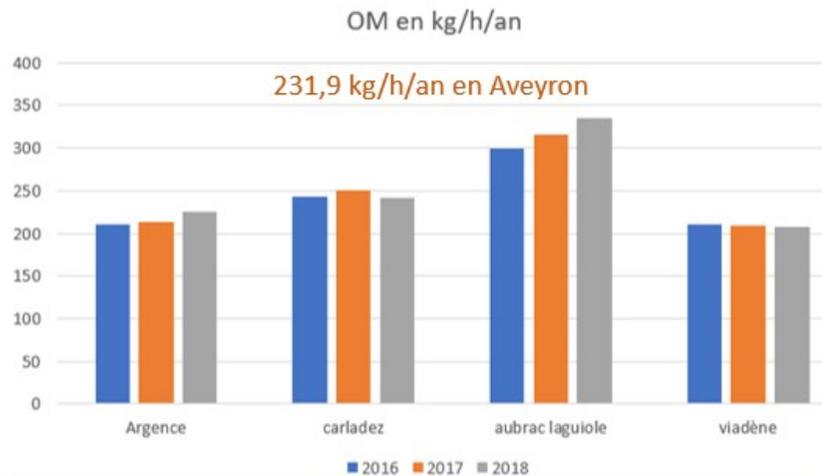
- La moitié du parc d'assainissement collectif à renouveler
- Des assainissements autonomes non conformes

La quantité :

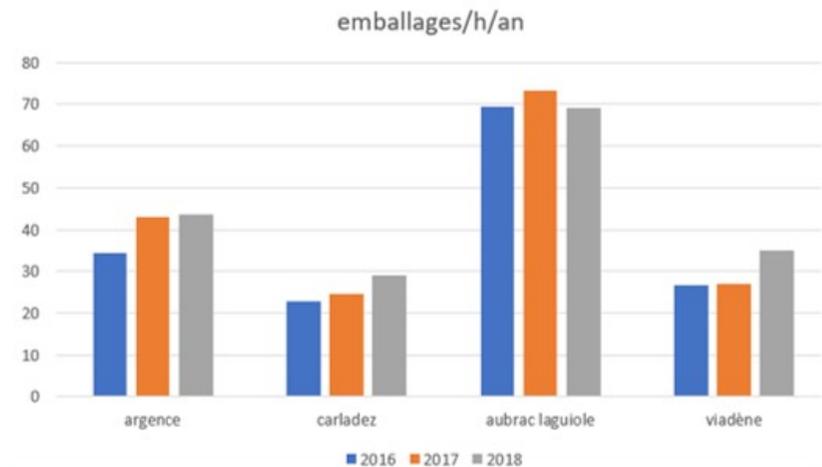
- Des périodes de sécheresse et de restriction
- Des zones déficitaires définies dans le Plan de la Charte du PNR : Carladez
- Le bassin versant du Lot amont en déséquilibre (SDAGE)
- 1 Masse d'eau souterraine identifiée pour l'eau potable)

Zone à Protéger pour le Futur (ZPF)

Une gestion complexe de l'eau avec une multiplicité d'acteurs sur les périmètres différents, dans le contexte du changement climatique.

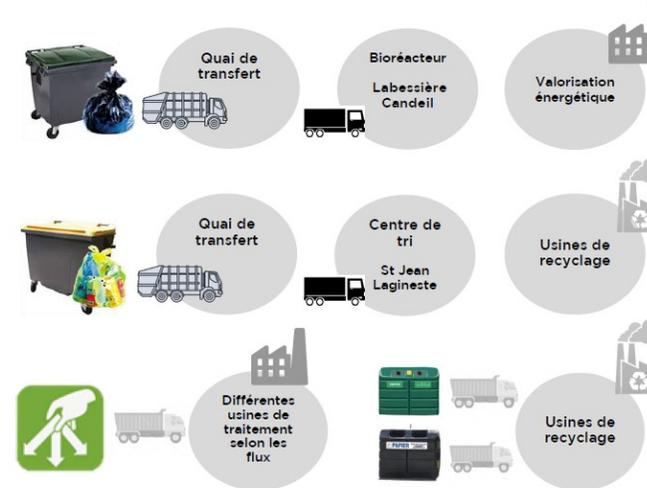


Aubrac Laguiole +5,77% entre 2017 et 2018
fortes fluctuations saisonnières mai à octobre
Argence +6% entre 2017 et 2018



Aubrac Laguiole -5,88% de tri en moins entre 2017 et 2018
% de refus = 15,5%

Les Schémas de collecte :



- Organisation départementale entre le SMICTOM et SYDOM
- Quais de transfert
- 4 déchetteries et 3 installations de stockage d'inertes sur ACV
- Pas de recyclerie sur le territoire
- Évolutions des volumes
- OM : 2016 à 2018 **en progression**
- Le tri **à améliorer**

Des résultats en contradiction avec les objectifs chiffrés du département :
« Réduire de 10% les déchets ménagers à 2020 »

ATOUTS

- La qualité et la diversité des paysages
- La biodiversité remarquable qui a participé à l'obtention du label PNR
- Les cahiers des charges des produits agricoles sous label
- Une TVB relativement préservée
- Le réseau hydrographique dense en tête de bassin
- Les services rendus par les milieux humides pour réguler et aider à lutter contre les pollutions et les inondations
- Le rapport eau-assainissement de la CC ACV
- Une relative faible production d'OM excepté « Aubrac Laguiole »

FAIBLESSES

- La connaissance des milieux naturels n'est pas homogène sur le territoire
- La multiplicité des acteurs et usages concurrents sur les milieux naturels et les effets sur les paysages
- La vétusté des équipements pour l'assainissement collectif et autonome
- Pas de schéma d'assainissement pluvial
- La sécurisation de l'approvisionnement en AEP
- Les pertes d'eau potable sur les réseau de distribution
- La multiplicité des acteurs de l'eau sur des périmètres différents
- L'augmentation des déchets et la faible valorisation locale

OPPORTUNITES

- Partager la connaissance de la TVB avec les usagers et acteurs du territoire et continuer à concilier les activités
- Les compétences de la CC ACV :Eau assainissement GEMAPI
- Une gestion intégrée de l'eau à l'échelle de bassins versants stratégiques Truyère et Lot amont

MENACES

- Le changement climatique
- Le changement des pratiques agro-sylvo-pastorales sur les paysages et les écosystèmes
- Le déficit en eau pour les activités humaines et les milieux aquatiques locaux et la hausse des besoins à l'aval
- La dégradation de la qualité des eaux
- Les objectifs fixés pour les déchets non atteints

Les enjeux pour l'ACV : ce qu'on peut perdre ou gagner demain

- La spécificité du paysage agropastoral et la diversité des autres paysages, rassemblant des éléments naturels et bâtis historiques qui peuvent rapidement évoluer selon les pratiques agricoles ou forestières
- La Valorisation des lignes de crêtes, des points de vue et des panoramas, ainsi que les itinéraires paysagers
- L'intégration de la TVB dans les projets d'aménagement et de développement du territoire
- La gestion économe de l'espace pour l'habitat et toutes les activités
- La prise en compte des services rendus par les écosystèmes
- La desserte en eau insuffisante, l'assainissement non conforme, des facteurs bloquant pour l'urbanisation
- La gestion intégrée de la ressource en eau par bassin versant de l'amont à l'aval
- Une démarche territoriale d'économie circulaire à initier avec les déchets : réduire, réparer, réemployer...
- Le changement climatique à intégrer dans la gestion de toutes les ressources

Les questions qui se posent

- Comment concilier le maintien de la qualité des paysages, des marqueurs du territoire et l'évolution des pratiques agricoles et forestières ?
- Comment continuer à préserver la biodiversité tout en conciliant de nouvelles activités agricoles, touristiques, urbaines...?
- Quels besoins en eau , pour quels usages, avec quelles capacités de la ressource à long terme pour le territoire, et comment économiser la ressource?
- Comment réduire les déchets et mieux trier ? Quels gaspillages peut on éviter et comment ?

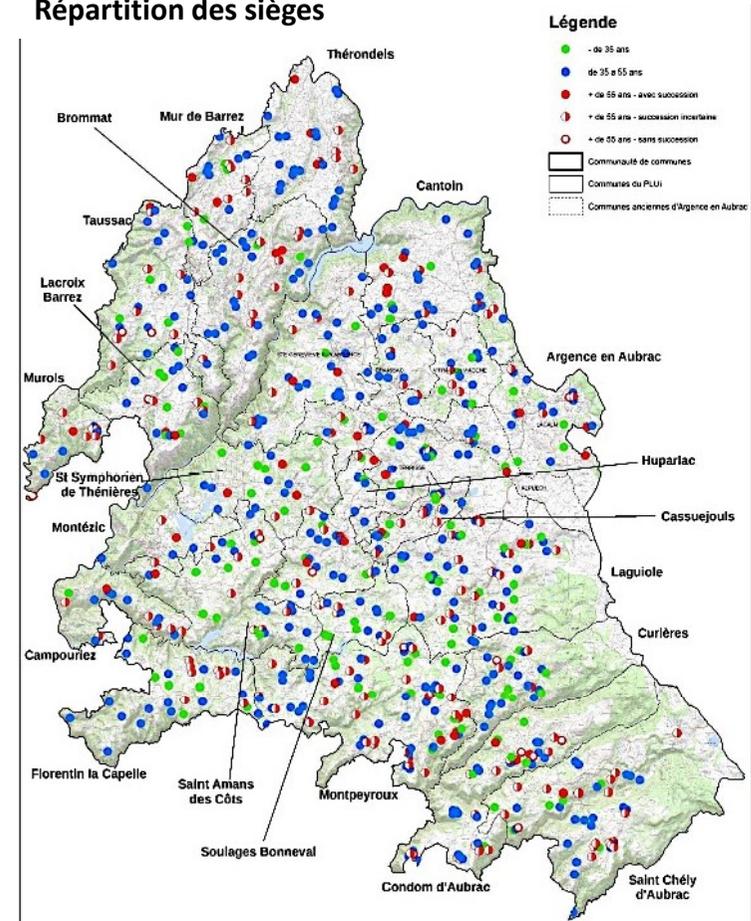


5- VALORISER L'AGRICULTURE et CONFORTER LE TISSU ÉCONOMIQUE

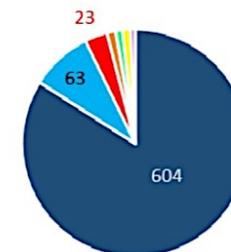
Quelques données aujourd'hui

- **1988 : 1375 exploitations / 2018 : 729 exploitations**
entre 2000-2018 = Perte de 15 exploitations par an, **diminution** de 27 %
- **Un secteur économique dense**
 - 1021 chefs d'exploitation
 - 24 groupements d'employeurs (20 salariés)
 - 17 CUMA avec 912 adhérents
- **Maintien de la SAU globale → 56 304 ha + 7428 ha hors ACV**
Soit **0,02 emploi / ha** (1185 emplois en 2016)
Soit environ **1650 € /an /ha** de production agricole (93M)
- **Augmentation de la SAU moyenne par exploitation qui a doublé en 30 ans --> 87 ha**
- **Une agriculture d'élevage souvent en mono production, seuls 9,3% des exploitations ont une autre production**
 - vache allaitante /viande : 83 % exploitations,
 - vaches laitières : 9 %,
 - ovins : 3,1%,
 - autres productions : 9,3 %
- **Forte représentation des labels de qualité** et 2% certifiés en agriculture biologique (8,6% en Aveyron)

Répartition des sièges



Répartitions des productions agricoles de la CCACV - Source Chambre d'Agriculture 2018



- Bovins viande 604
- Bovins Lait 63
- Ovins Viande 23
- Avicoles (9)
- Porcins (7)
- Equins (8)
- Caprins (5)

Les dynamiques repérées

L'installation, la transmission

- Depuis 2008, 138 installations, soit 14 installations par an
- 33% ont plus de 55 ans ...et seules 19,5 % ont une succession assurée

L'accès au foncier, un frein au développement et à l'installation

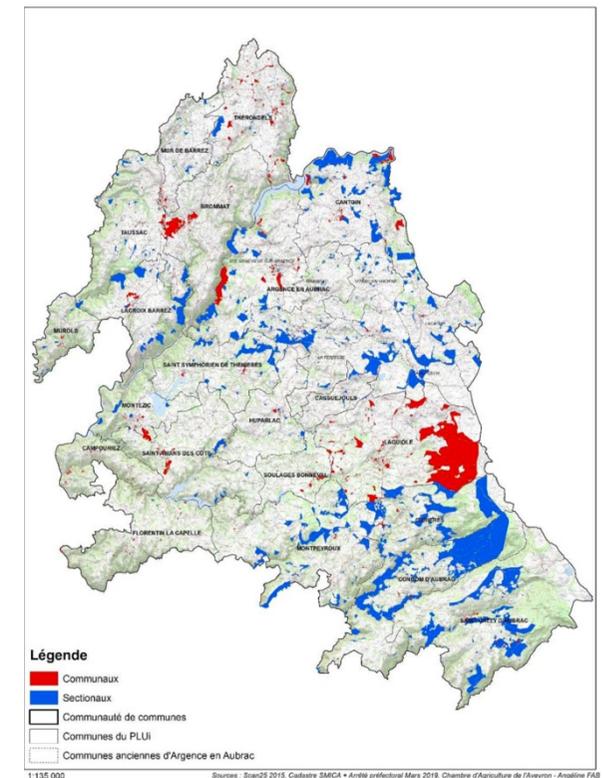
- L'extension des exploitations, l'isolement de certains agriculteurs
- Le morcellement des exploitations : 7 communes ont procédé à des échanges fonciers, soit 87 propriétaires..
- Présence de biens de section : 7452 ha et biens communaux : 2108 ha
- Quelques installations/productions moins consommatrices de foncier

La valorisation des produits et la diversification

- Présence de coopératives de commercialisation type Célia
- Agroalimentaire : coopératives fromagères, évolution de l'unité de l'Argences
- Circuits courts : 6 % / Dpt : 11 %
- Agritourisme : 45 exploitations et 62 projets dont 15 sur des burons
- La méthanisation : Methan'Aubrac, projet sur le Carladez..
- Des ressources : la forêt : 25 % du territoire

Une agriculture qui demeure dynamique et des besoins repérés

- Des bâtiments agricoles de plus en plus volumineux
- 891 projets recensés dont 71 % de stabulation, 170 pour stockage et 44 maisons d'habitation / des bâtiments vacants
- Aménagement des voiries
- L'accès à l'eau



Un territoire de marque, un fort potentiel touristique, une diversité de secteurs

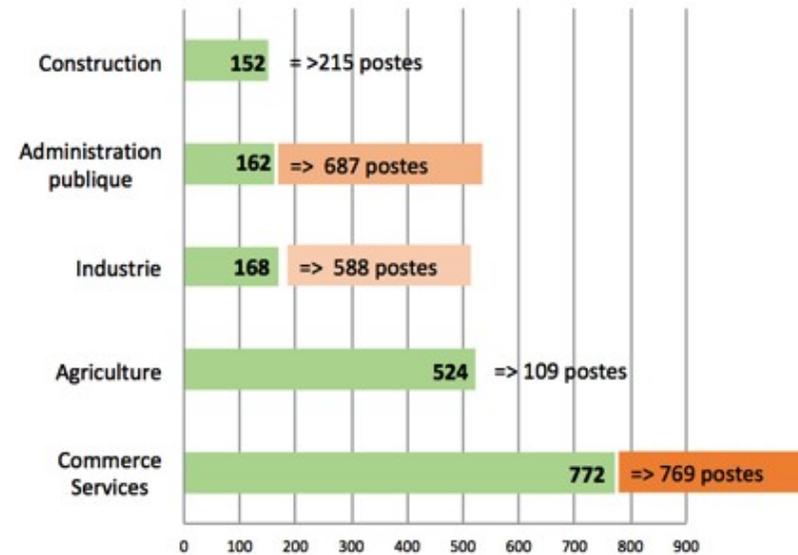
Une identité attachée à l'**Aubrac (PNR)**,
Laguiole, un nom, des productions de renommée
 (fromage, aligot, couteau), une vitrine
 Le chemin Saint Jacques, patrimoine de l'UNESCO

La Truyère en écho à l'Aubrac
 La route de l'énergie
 Les sentiers de l'imaginaire du Carladez et
 leurs équipements

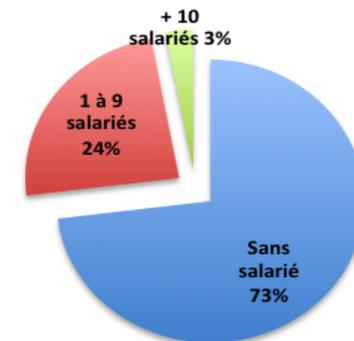
La capacité à entreprendre qui fait la
 renommée des femmes et des hommes du
 territoire

Demain **une offre structurée et visible des activités
 pleine nature**, l'attrait d'un territoire à investir et à
 habiter ?

Etablissements actifs au 31/12/2015

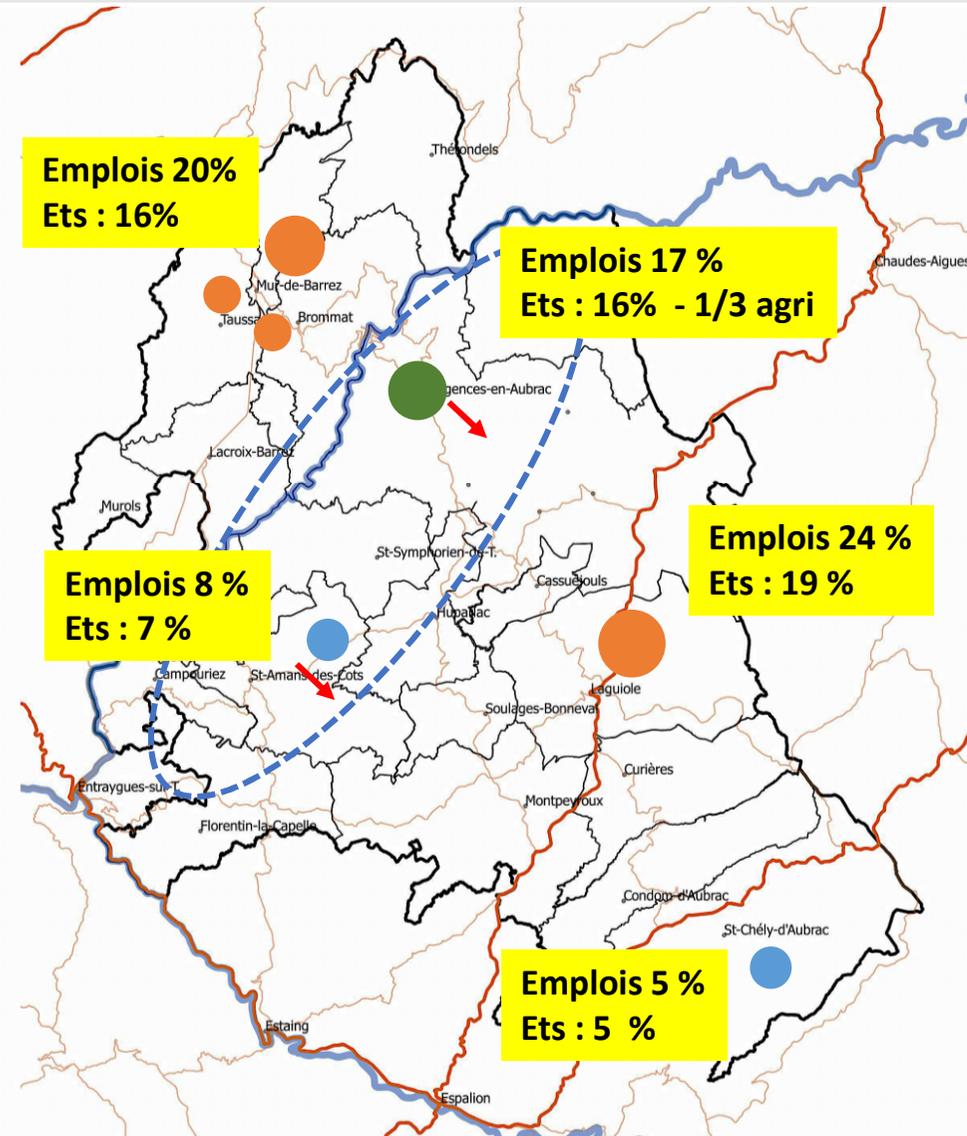


Répartition des établissements actifs de 2015 par nombre de salariés INSEE 2015

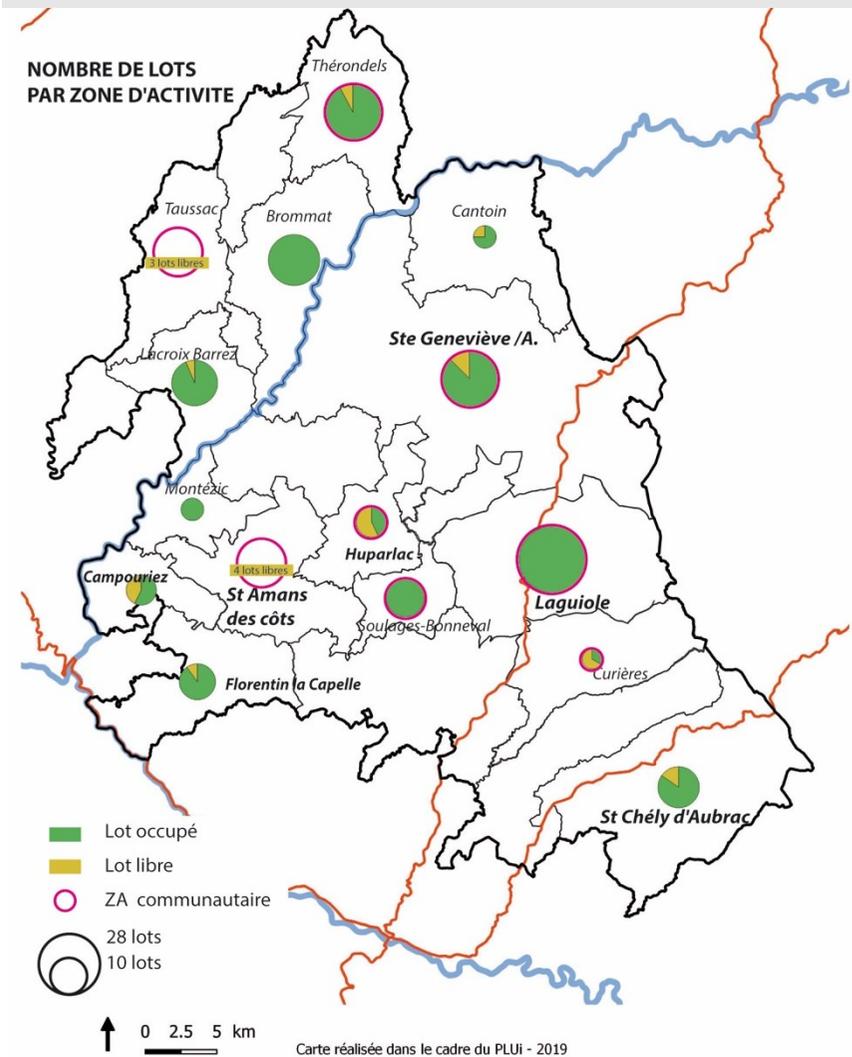


Répartition des établissements et emplois

Une activité économique concentrée dans les bourgs
74% des emplois – 63 % des établissements



15 communes dotées de ZA dont 8 d'intérêt communautaire



Emprise, impact et qualité des bâtiments agricoles et d'activités

Un des sujets forts du PLU



- De nombreux projets de construction de bâtiments agricoles pour les années à venir.
- Des bâtis de plus en plus imposants dans le territoire – Travailler sur l'intégration
- Un travail sur la qualité des zones d'activités et sur l'architecture des bâtiments à faire,
- Des aménagements nécessaires à la hauteur des savoir-faire et des productions du territoire
- Un risque de paupérisation des infrastructures touristiques...
- Que faire avec le photovoltaïque ?
- Que faire du bâti ancien et délaissé ? Favoriser le recyclage de bâti ?



ATOUTS

- Un tissu économique diversifié et dynamique avec 2 pôles principaux : Aubrac/ Laguiole – et dans une moindre mesure le Carladez/ pôle Mur de Barrez – Brommat - Taussac (regain après déprise)
- Un territoire de marque avec des savoir-faire spécifiques
- Une agriculture forte et structurante pour le territoire
- Une capacité d'accueil touristique conséquente, un soutien à l'économie locale
- La présence des Espaces emploi Formation sur le territoire

FAIBLESSES

- Des zones d'activités et bâtiments professionnels de qualité souvent médiocre et peu valorisante
- Un tissu économique plus fragile à l'intérieur du Territoire
- Des difficultés dans certains secteurs d'activité, à capter les compétences et la main d'oeuvre nécessaires
- Pas ou peu d'espaces ou d'outils identifiés pour « essayer » une installation professionnelle sur le territoire (pépinière, espace test...)
- Peu d'espaces identifiés pouvant servir le télétravail
- Une agriculture qui génère peu d'emplois

OPPORTUNITES

- La définition d'une stratégie d'accueil dans une vision d'ensemble : hiérarchisation des ZA, structuration de l'accueil et de l'animation territoriale
- Une diversification des modèles agricoles et la possibilité d'accueillir d'autres modèles agricoles qui servent le territoire
- Des locaux professionnels vacants, du foncier disponible
- La démarche engagée avec le PNR pour le pôle pleine nature, les activités 4 saisons et la consolidation des emplois saisonniers
- La mise en place d'unités de formation spécifiques aux métiers identitaires
- Les projets de consolidation de la filière viande et l'étude sur l'opportunité et la faisabilité d'un pôle agro-alimentaire

MENACES

- Une situation fragile sur l'Argences du fait du risque de fermeture d'unités de production chez Arcadie
- Des difficultés de transmission des activités commerciales, artisanales et agricoles
- Une filière bovin viande très tributaire du marché

Les enjeux pour l'ACV : ce qu'on peut perdre ou gagner demain

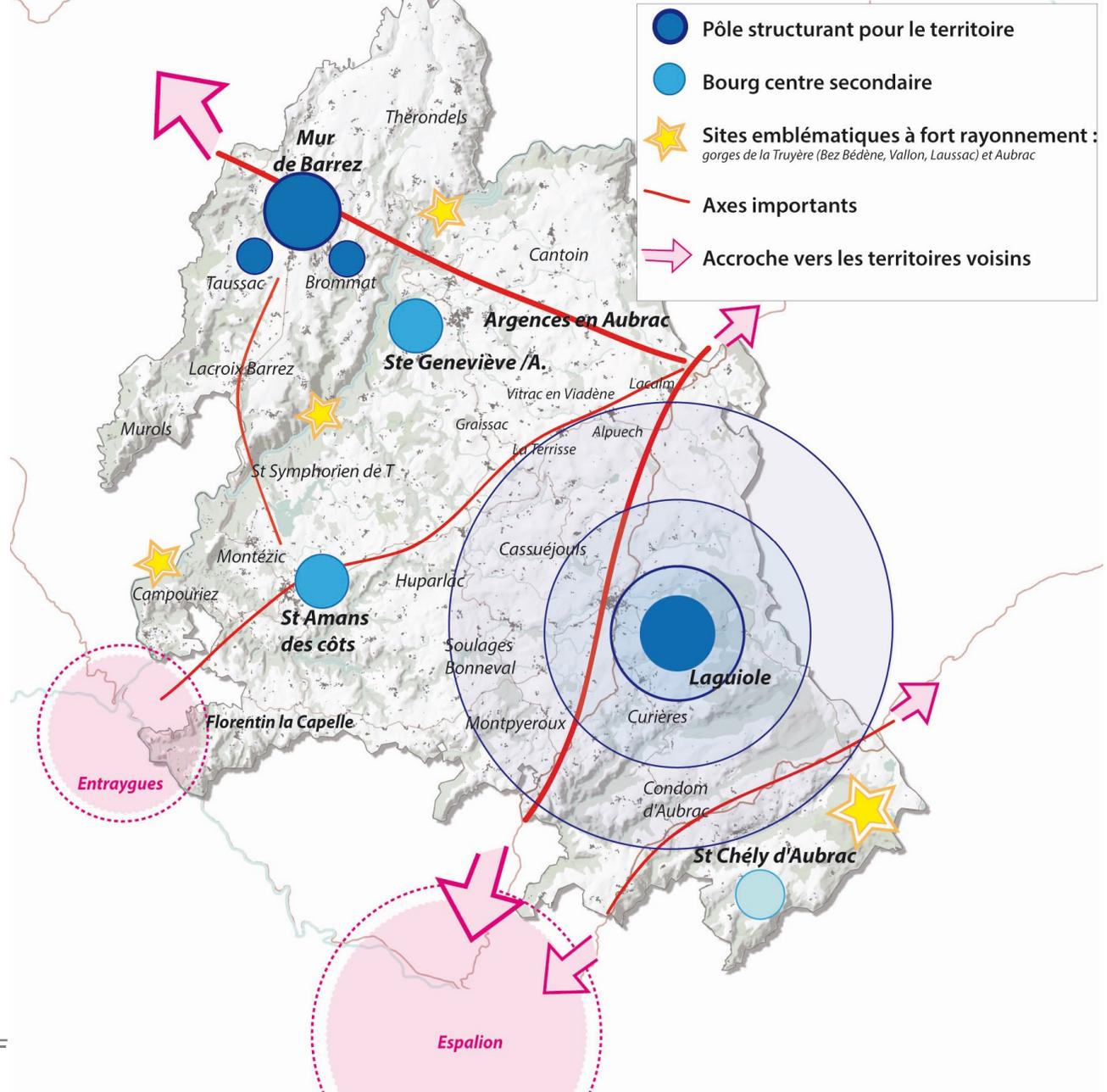
- Le risque d'affaiblissement du maillage agricole, tissu essentiel à la vitalité du territoire
- L'évolution des modèles et pratiques agricoles pour mieux résister aux aléas extérieurs, avec plus de plue-value pour le territoire (valorisation des produits et filières, diversification, plus d'emplois, vers une autonomie alimentaire, eau ...)
- La capacité à trouver des repreneurs pour les activités existantes, à accueillir des porteurs de projet, et à faciliter l'installation agricole
- La structuration et le développement des activités touristiques : la valorisation de l'offre existante dans une vision d'ensemble, le 4 saisons, les activités pleine nature, ...
- La consolidation de l'emploi et la valorisation des métiers du territoire
- L'amélioration de la qualité des zones d'activités et des bâtiments professionnels (industriels, artisanaux, agricoles...) et la valorisation des savoir-faire et des productions du territoire

Les questions

- Comment faciliter les installations professionnelles : agricoles, artisanales, commerciales, touristiques...?
- Quels sont les équipements, outils dont les filières du territoire ont besoin pour asseoir leurs activités ? pour valoriser les savoir-faire et les productions locales ?
- Comment maintenir les commerces dans les bourgs ? Comment adapter l'offre aux nouvelles pratiques et aspirations des consommateurs ?
- Comment développer l'emploi agricole ? Comment mieux capter les compétences dont le territoire à besoin aut-il développer
- Comment améliorer la qualité architecturale et paysagère des zones d'activité ? Quels sont les besoins pour demain?
- Comment accueillir et intégrer les projets de construction des 10 prochaines années ? Changement d'échelle, de gabarit, etc.... Faut-il réglementer ?
- Comment réinvestir les bâtis professionnels vacants ? Comment mettre en lien les locaux disponibles et les porteurs de projets ?

Vers une armature du territoire

Carte synthétique des dynamiques territoriales





3. CONSTRUIRE LES SCENARIOS DE DEMAIN

- **Table 1** : Accueil et renouvellement de la population
- **Table 2** : Améliorer et diversifier l'offre de logements
- **Table 3** : Services, équipements et déplacements
- **Table 4** : Paysages exceptionnels et ordinaires
- **Table 5** : Gestion des ressources et énergie
- **Table 6** : Demain, quelle(s) agriculture(s) pour faire vivre le territoire ?
- **Table 7** : Conforter le tissu économique de l'Aubrac-Carladez et Viadène

MERCI DE VOTRE ATTENTION



<https://plui-ccacv.fr/>